



Institut pour l'égalité
des femmes et des hommes

STATISTIQUES 2024

Personnes transgenres ayant fait une demande de changement de la mention officielle de leur sexe en Belgique

Actualisation annuelle

Données issues du Registre national

(du 1er janvier 1993 au 31 décembre 2023 inclus)

Table des matières

1. Introduction	3
2. Nombre et évolution.....	3
3. Âge	6
4. Région.....	8

1. Introduction

Lorsqu'une personne demande à faire changer officiellement la mention de son sexe sur sa carte d'identité auprès de l'état civil, ce changement est consigné dans le Registre national, ce qui permet de dresser un aperçu annuel du nombre de changements de la mention officielle du sexe. Ce document web présente les données selon le genre, l'âge et la région.

Bien que la législation actuelle permette aux personnes transgenres d'accorder beaucoup plus facilement leur sexe officiel à leur identité de genre, il serait incorrect de considérer que ces chiffres se rapportent au nombre total de personnes transgenres en Belgique, pour lesquelles il n'existe aucun chiffre officiel. Selon les estimations, la Belgique compte environ 58.500 personnes transgenres¹. Les chiffres de cette publication reflètent uniquement le nombre de personnes qui ont fait changer la mention officielle de leur sexe sur leur carte d'identité.

Ces données administratives ne permettent pas non plus de tirer des conclusions sur le ressenti des personnes concernées. Ce ressenti est personnel et il ne peut bien souvent pas être reflété en une seule lettre. On peut seulement supposer que la nouvelle mention est plus proche de l'identité de genre des personnes concernées que le sexe qui leur a été assigné à la naissance.

Vous trouverez de plus amples informations sur la législation sur le [site web de l'Institut](#).

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes collabore avec le Registre national en vue d'élaborer cet aperçu chiffré chaque année. Ces données peuvent être utilisées à condition d'en mentionner correctement la source. En vue de préserver la vie privée des personnes concernées, le Registre national ne transmet jamais de données individuelles.

2. Nombre et évolution

Entre janvier 1993 et le 31 décembre 2023, 4.432 personnes ont fait adapter la mention officielle de leur sexe en Belgique. Dans 55% des cas, il s'agit de changements d'homme vers femme (femme transgenre) et dans 45%, de femme vers homme (homme transgenre). Durant des années, ce rapport était de deux tiers contre un tiers, mais il se modifie en faveur des hommes transgenres depuis la modification de la loi en 2017. Depuis 2019, la proportion de demandes selon l'identité de genre est à peu près égale.

Tableau 1 : Nombre de changements de la mention officielle du sexe (1993 – 2023)

	Nombre	Proportion
Femme transgenre	2 444	55%
Homme transgenre	1 988	45%
Total	4 432	100%

Source : Registre national (traitement IEFH)

¹ Ce chiffre est basé sur l'enquête #YouToo? qui a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population belge âgée de 18 à 75 ans. [Plus d'informations sur le site web de l'Institut](#).

Au fil des ans, les chiffres tendent à augmenter. Les modifications législatives de 2007 et 2017 ont toutes deux été accompagnées d'un pic important du nombre de demandes. En outre, depuis 2018, le nombre de demandes se situe à un niveau beaucoup plus élevé qu'auparavant.

Tableau 2 : Évolution du nombre de changements de la mention officielle du sexe (1993 – 2023)

	Femme transgenre	Homme transgenre	Total
1993	5	1	6
1994	4	1	5
1995	27	5	32
1996	11	3	14
1997	10	10	20
1998	13	8	21
1999	15	8	23
2000	12	6	18
2001	18	4	22
2002	30	19	49
2003	26	18	44
2004	22	12	34
2005	22	6	28
2006	19	5	24
2007	17	10	27
2008	51	22	73
2009	32	18	50
2010	33	13	46
2011	48	21	69
2012	35	10	45
2013	24	20	44
2014	38	30	68
2015	54	26	80
2016	60	40	100
2017	69	41	110
2018	418	320	738
2019	261	262	523
2020	204	210	414
2021	268	262	530
2022	285	283	568
2023	313	294	607
Total	2 444	1 988	4 432

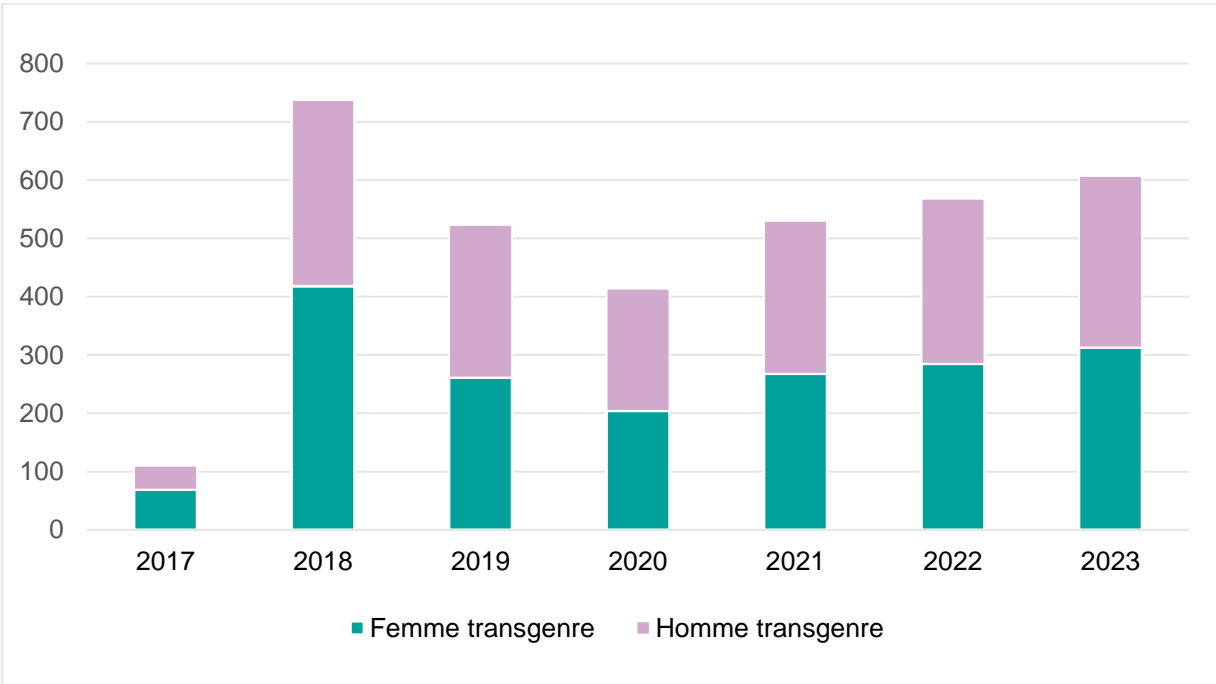
Source : Registre national (traitement IEFH)

Le pic relatif observé en 2008 peut s'expliquer par la modification apportée à la législation à l'époque. En 2007, la loi est en effet entrée en vigueur et a fait du changement de la mention officielle du sexe une question administrative. Avant 2007, il fallait entamer une procédure longue et incertaine qui comprenait un passage par le tribunal. Un certain nombre de personnes transgenres ont sûrement attendu la modification de la loi.

En 2018, des personnes ont une nouvelle fois attendu la nouvelle réglementation. Les critères médicaux stricts ont été supprimés, garantissant en principe l'accès à la procédure pour tout le monde. Les années qui ont suivi, les chiffres ont baissé par rapport à 2018, mais le nombre de demandes se situe cependant à un niveau plus élevé qu'auparavant, avec 524 demandes en 2019, 414 demandes en 2020 et 530 demandes en 2021 et 569 demandes en 2022. De plus, le déséquilibre sur le plan du genre semble définitivement faire partie du passé : la proportion de demandes émanant d'hommes transgenres était environ de 50% pour les 3 années.

L'année 2018 se caractérise par un pic massif, avec 741 demandes. Les chiffres de 2019, 2020 et 2021 sont moins élevés, mais toujours quatre à cinq fois supérieurs à ceux de 2017. En 2022 et 2023, on observe à nouveau une augmentation avec 569 et 607 demandes.

Graphique 1 : Évolution du nombre de changements de la mention officielle du sexe (2017 – 2023)



Source : Registre national (traitement IEFH)

3. Âge

Les personnes transgenres qui passent de femme à homme (hommes transgenres) sont généralement un peu plus jeunes que les personnes qui font la transition inverse. Pour la période 2018 jusqu'à maintenant, elles ont en moyenne 25 ans lors de l'enregistrement de la modification officielle de la mention de leur sexe. Chez les personnes transgenres qui passent d'homme à femme (femmes transgenres), l'âge moyen est de 33 ans. En raison de la forte augmentation du nombre de jeunes demandeur-se-s, les deux moyennes ont diminué par rapport à la période qui précède 2018.

La femme transgenre la plus âgée avait 89 ans au moment du changement de la mention officielle de son sexe, et l'homme transgenre le plus âgé avait 75 ans. Pour modifier l'enregistrement du sexe, un-e jeune doit être âgé-e de 16 ans au moins. Pourtant, au fil des années, quelques modifications ont été enregistrées pour des enfants âgés de 0 à 2 ans. Il s'agit très probablement d'enfants avec une variation des caractéristiques sexuelles (enfants intersexes) dont le sexe tel qu'il a été enregistré à la naissance a été adapté. En 2022, deux changements ont également été enregistrés dans la tranche d'âge des 12 à 15 ans. Le fait qu'un seul d'entre eux figure encore dans les chiffres un an plus tard peut indiquer une correction de données erronées ou un second changement.

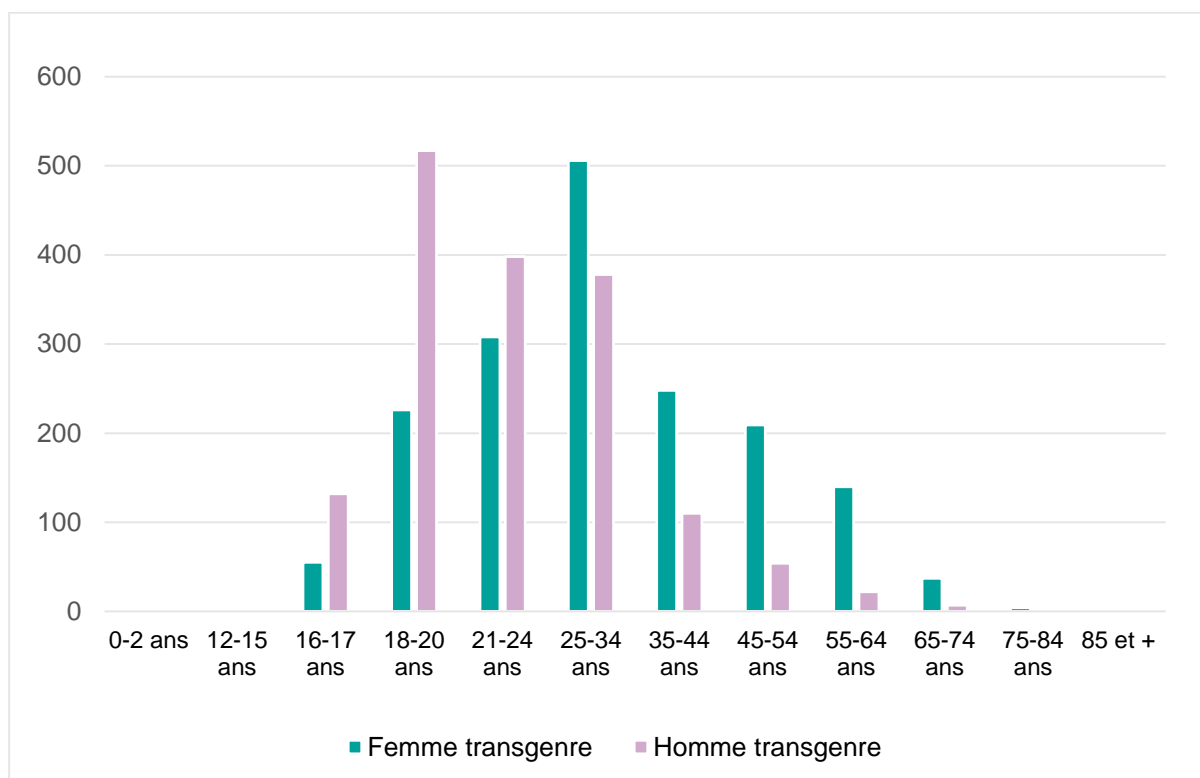
Parmi les jeunes, les hommes transgenres sont fortement surreprésentés. Chez les 16 à 20 ans, ils représentent sept changements sur dix. À partir de 25 ans, ce sont les femmes transgenres qui sont surreprésentées.

Tableau 3 : Âge lors du changement de la mention officielle du sexe (2018 – 2023)

	Nombre			Proportion	
	Femme transgenre	Homme transgenre	Total	Femme transgenre	Homme transgenre
0-2 ans	1	1	2	50%	50%
12-15 ans	0	1	1	0%	100%
16-17 ans	55	132	187	29%	71%
18-20 ans	226	517	743	30%	70%
21-24 ans	308	398	706	44%	56%
25-34 ans	506	378	884	57%	43%
35-44 ans	248	110	358	69%	31%
45-54 ans	209	54	263	79%	21%
55-64 ans	140	22	162	86%	14%
65-74 ans	37	7	44	84%	16%
75-84 ans	4	1	5	80%	20%
85 et +	1	0	1	100%	0%
Total	1 735	1 621	3 356	52%	48%

Source : Registre national (traitement IEFH)

Graphique 2 : Âge lors du changement de la mention officielle du sexe (2018 – 2023)



Source : Registre national (traitement IEFH)

La moitié des personnes transgenres ayant introduit une demande de modification depuis 2018 avaient moins de 25 ans. 75 % avaient moins de 35 ans. Par rapport à la situation qui prévalait avant la modification de la loi en 2017, il s'agit d'un petit glissement de terrain.

Cette évolution est encore plus prononcée pour 2023. 81 % d'entre eux avaient alors moins de 35 ans.

Tableau 4 : Âge lors du changement de la mention officielle du sexe et la répartition cumulative (2023)

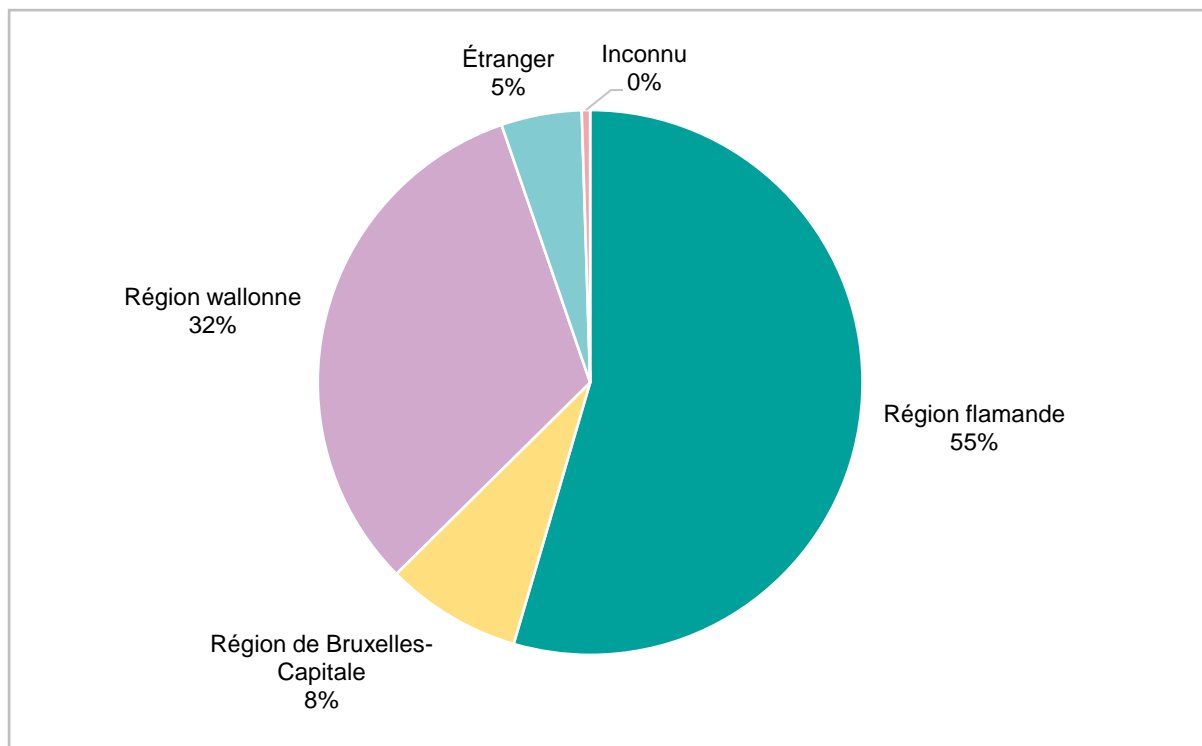
	Femme transgenre	Homme transgenre	Total	Répartition	Répartition cumulative
16-17 ans	8	32	40	6,6%	6,6%
18-20 ans	49	101	150	24,7%	31,3%
21-24 ans	62	66	128	21,1%	52,4%
25-34 ans	99	72	171	28,2%	80,6%
35-44 ans	38	13	51	8,4%	89,0%
45-54 ans	26	8	34	5,6%	94,6%
55-64 ans	27	2	29	4,8%	99,3%
65-74 ans	3	0	3	0,5%	99,8%
75-84 ans	1	0	1	0,2%	100,0%
Total	313	294	607	100,0%	

Source : Registre national (traitement IEFH)

4. Région

Par rapport au nombre d'habitants des différentes régions, la Flandre a longtemps été surreprésentée dans ces chiffres et la Wallonie sous-représentée. Les différences tendent à se réduire d'année en année. En 2023, la Région wallonne rattrape cet écart. La Flandre, avec 58% de la population belge, enregistre encore 55% des changements dans l'inscription des sexes. La Wallonie, qui représente 31 % de la population, enregistre 32 % des changements.

Graphique 3 : Les changements de la mention officielle du sexe selon la région (2023)



Source : Registre national (traitement IEFH)

Jusqu'en 2017, il y avait peu de différences au niveau de la répartition par région des hommes transgenres et des femmes transgenres. Les proportions étaient assez stables, avec deux tiers de femmes transgenres contre un tiers d'hommes transgenres. L'introduction de la nouvelle législation a fait évoluer ces chiffres, tout d'abord en Flandre, où il y a proportionnellement eu davantage d'hommes transgenres. Entre-temps, la même hausse s'est produite en Wallonie et, dans une moindre mesure, à Bruxelles.

En 2023, la répartition sur base de l'identité de genre est également plus égale en Wallonie. Davantage d'hommes transgenres viennent de l'étranger, tandis qu'à Bruxelles, il y a toujours une prépondérance de femmes transgenres.

Tableau 5 : Répartition des changements de la mention officielle du sexe selon la région et l'identité de genre (2023)

	Nombre			Proportion	
	Femme transgenre	Homme transgenre	Total	Femme transgenre	Homme transgenre
Région de Bruxelles-Capitale	28	21	49	57%	43%
Région flamande	168	163	331	51%	49%
Région wallonne	104	91	195	53%	47%
Étranger	11	18	29	38%	62%
Inconnu	2	1	3	67%	33%
Total	313	294	607	52%	48%

Source : Registre national (traitement IEFH)

Colophon

Étude finalisée en mai 2024.

EDITEUR RESPONSABLE

Michel Pasteel, Directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et hommes

AUTEURE

Hildegard Van Hove

INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES

Place Victor Horta 40
B-1060 Bruxelles
T +32 2 233 44 00

egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be
iqvm-iefh.belgium.be

Les fonctions, les titres et les grades utilisés dans cette publication font référence aux personnes de tout sexe ou toute identité de genre.

Cette publication paraît uniquement en tant que document web.

Deze publicatie is ook beschikbaar in het Nederlands.



Institut pour l'égalité
des femmes et des hommes

igvm-iefh.belgium.be

Place Victor Horta 40
1060 Bruxelles
T +32 2 233 44 00
egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be

.be